

LES JEUNES AUX MANNETTES !



La mise en œuvre effective de la Convention internationale des droits de l'enfant demeure un enjeu majeur partout dans le monde. C'est d'autant plus vrai pour les enfants en situation de vulnérabilité, et plus particulièrement ceux accueillis en protection de l'enfance.

C'est pourquoi SOS Villages d'Enfants International, en partenariat avec le Conseil de l'Europe, Eurochild et avec le soutien de la Commission européenne, a initié un projet européen dont l'objectif est de favoriser l'intégration, dans les pratiques professionnelles, d'une approche par les droits de l'enfant. Un module de formation a été créé et testé dans les 8 pays partenaires : Bulgarie, Croatie, Estonie, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Roumanie.

En France, ce projet est coordonné par SOS Villages d'Enfants, avec l'appui de la CNAPE (Convention nationale des associations de protection de l'enfant) et le soutien du Défenseur des droits. Le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale)-INSET d'Angers est partenaire des formations.

LES JEUNES AUX MANIÈRES !

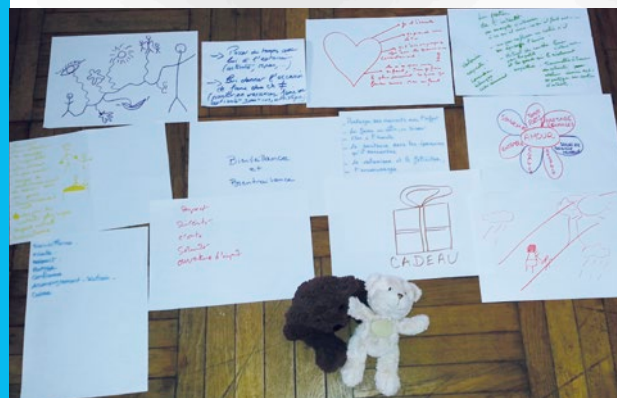
Lors de l'élaboration de ce projet, **les partenaires s'étaient engagés à laisser une place importante à la participation des jeunes. En France, le choix a été fait de construire, avec eux, leur contribution.**

Pour initier cette collaboration, des jeunes ayant une expérience de prise en charge alternative (membres de la FNADEPAPÉ¹) et des jeunes experts des droits de l'enfant, jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants (JADE du Défenseur des droits) ont été conviés à participer au comité de pilotage national du projet. Très rapidement, ces jeunes ont dessiné les contours de leur participation : **créer leur propre séquence de formation**, qui viendrait clore le module européen de formation, et **l'animer** directement auprès des professionnels.

Un groupe de 9 jeunes, âgés de 16 à 26 ans, s'est engagé dans cette expérience inédite :

- ▶ **Léo**, membre de la FNADEPAPÉ, **Julie**, **Alisson** et **Jotam**, membres de conseils de vie sociale d'établissements des partenaires du projet², ainsi que **Gabrielle**, qui a participé à la consultation pour l'élaboration de la loi du 14 mars 2016
- ▶ **Fouzy**, **Maïté**, ayant participé à la recherche par les pairs « Des jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde »³,
- ▶ **Victoria** et **Clara**, deux anciennes JADE.

Ce groupe a été accompagné par **Véronique Dimicoli**, formatrice et comédienne, auteure de deux créations



théâtrales, l'une sur les droits de l'enfant réalisée avec les enfants du village d'enfants SOS de Persan (95), l'autre sur la protection de l'enfance, dédiée à la restitution des résultats de la recherche par les pairs précitée.

Les membres de ce groupe se sont rencontrés lors d'un week-end de travail puis de plusieurs réunions, au cours desquels les mots d'ordre furent convivialité et sérieux, ingrédients nécessaires à une bonne créativité !

Après la présentation du projet européen et une sensibilisation aux objectifs et aux techniques d'une animation de formation, leurs échanges se sont rapidement organisés autour des liens entre les besoins et les droits de l'enfant accueilli en protection de l'enfance, illustrés par de multiples anecdotes et expériences.

¹Fédération Nationale des ADEPAPÉ (Associations départementales d'entraide)

²De SOS Villages d'Enfants et la Sauvegarde de l'Enfance 44, adhérente de la CNAPE

³Recherche coordonnée par Pierrine Robin, Université Paris Est Créteil, réalisée en partenariat avec SOS Villages d'Enfants, les Apprentis d'Auteuil et les conseils départementaux des Hauts de Seine et du Val-de-Marne et avec le soutien de l'Observatoire National de l'Enfance en Danger.

LA SÉQUENCE DE FORMATION CRÉÉE ET ANIMÉE PAR LES JEUNES

C'est ainsi qu'a pris forme une séquence de formation, d'une demi-journée, organisée autour de 3 temps :

- **Le jeu des besoins**, création du groupe qui propose un **parcours sensible**, dans lequel les pratiques des professionnels sont interrogées à la fois par les expériences vécues en tant qu'enfant ou jeune accueilli, et par les droits de l'enfant.
- **Le jeu du changement**, activité plus classique en formation, qui confronte les participants à des injonctions à respecter dans un temps très réduit, illustrant ici la violence du changement subi.
- **La charte d'engagement** qui, après ces deux activités mobilisant fortement le « ressenti » et les émotions, permet à chacun de se resituer dans son contexte professionnel et de déterminer ce que cette formation va changer dans ses pratiques et postures professionnelles, dans ses relations avec les enfants accueillis. Et tout cela dans un format choisi, ludique ou poétique ...



LE BESOIN D'ÊTRE INFORMÉ

deux textes

Informé n'est pas simple, mais que pèse cette difficulté face aux réactions provoquées, à court, moyen et long terme, par l'insuffisance ou l'absence d'information de l'enfant ?

LE BESOIN DE NON STIGMATISATION

lecture active de saynètes

Point de départ pour réfléchir à la gestion de la confidentialité et au partage d'informations pour protéger l'enfant de la stigmatisation.

LE BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

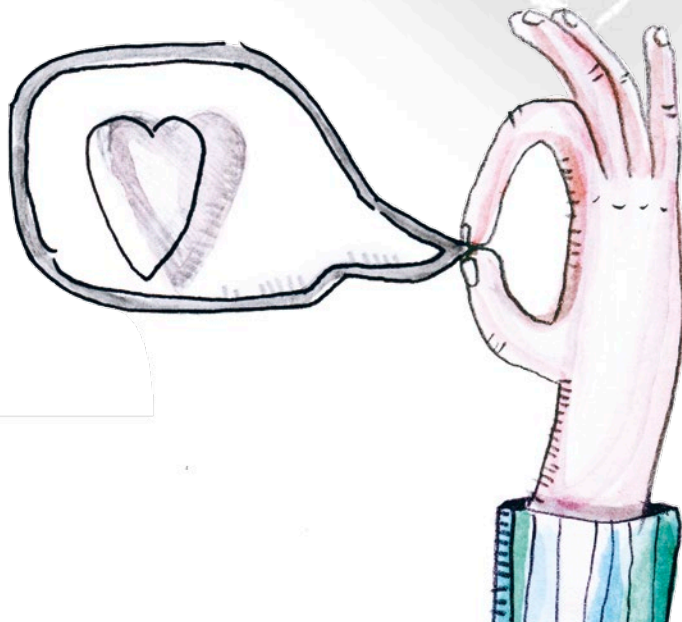
le jeu du pendu

Les règles doivent pouvoir être aménagées si la situation le nécessite pour garantir les droits de l'enfant.

LE BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ

vidéo "le récit en boucle"

Le récit qui se vide de sens à force d'être répété auprès des intervenants qui se succèdent autour de l'enfant.



FOCUS SUR LE JEU DES BESOINS FONDAMENTAUX

Son objectif :

Sensibiliser les professionnels de la protection de l'enfance à la prise en compte des besoins fondamentaux et au respect des droits des jeunes accueillis.

Son principe :

► Ce parcours est construit autour de plusieurs besoins fondamentaux, sur le modèle du jeu de la marelle. Chaque case est dédiée à un besoin pour lequel une activité est proposée, s'appuyant sur une situation vécue.

► Les participants sont répartis en deux groupes qui incarnent, tour à tour, les professionnels et les enfants. Ils doivent accomplir chaque activité pour pouvoir se déplacer jusqu'à la case finale et obtenir un morceau du puzzle qui révèle le **dernier besoin : le besoin d'affection et d'amour**.

► Tout au long du parcours, la coopération est encouragée pour répondre aux consignes et mettre en relief la richesse des expériences et pratiques professionnelles.

QU'EN DISENT LES PROFESSIONNELS ?

Ce
à quoi
je
m'engage

“ Pour t'accueillir, le temps je prendrai
Pour t'installer, l'espace-temps tu auras
Mon oreille je te prêterai et importante ta parole sera
Dans ton parcours, la stabilité je te proposerai
A être fiable, je m'engagerai
De tes droits, je t'informerai, je les respecterai et je les défendrai
Répondre à tes besoins, je m'engagerai
Tes choix j'encouragerai
La confiance, nous nous donnerons
Mes bras toujours je te proposerai et l'amour je te permettrai
Et la Force Sera en Toi
JEDI ”

Ce qui m'a particulièrement plu :

“ Le fait que les jeunes viennent nous parler des droits de l'enfant avec des jeux et leurs vécus, leurs témoignages... Cela m'a vraiment touchée et émue. ”

“ Sans vouloir faire de démagogie, je souhaite juste exprimer mon admiration pour cette demi-journée de travail « fraîche, étonnante, dynamique, bousculante » ”

“ Le jeu du changement m'a conduit à me mettre à la place des jeunes, à comprendre la capacité d'adaptation que cela leur demande, parfois en l'absence d'explication et d'accompagnement, sans qu'ils aient une vision des attentes des professionnels qui les prennent en charge. ”

“ Le sentiment d'avoir été au plus près du ressenti, du vécu du jeune. ”

Les jeunes ont pris goût à la formation et l'échange avec les professionnels ...
alors si vous souhaitez en savoir plus ou les contacter, merci d'adresser un email à sdelcroix@sosve.org